



La gestion des  
risques au sein de  
l'administration  
publique

## Maîtriser les risques

Maîtrisez les risques de votre commune, de votre ville ou d'autres institutions publiques: avec l'aide de nos spécialistes, définissez les processus permettant de réduire le plus grand nombre de risques, voire de les supprimer.

La situation des administrations publiques en matière de risques évolue. Les exigences des bénéficiaires de prestations vont en s'accroissant, la pression politique s'intensifie et les budgets se réduisent comme peau de chagrin. Des événements d'une certaine ampleur accompagnés d'une presse négative peuvent avoir des répercussions non négligeables pour les collectivités. Les pouvoirs publics sont donc, de plus en plus souvent, contraints de procéder à une analyse active des risques afin de les maîtriser.

### La gestion des risques au sein de l'administration publique

Une gestion des risques professionnelle repose sur des analyses régulières permettant d'identifier les dangers existants et de les évaluer. Idéalement, il faut commencer par une analyse globale couvrant l'ensemble des administrations du canton, de la ville ou de la commune. Les secteurs considérés comme critiques font ensuite l'objet d'analyses plus précises, et les points faibles identifiés sont alors éliminés.

#### Un exemple:

La direction administrative d'une ville suisse de taille moyenne procède à une analyse des risques au cours de laquelle des installations sportives de grande taille, les transports publics municipaux ainsi que le secteur hospitalier et les services de soins sont identifiés comme critiques en termes de risques. Des analyses détaillées, des évaluations et des audits sont alors réalisés dans ces secteurs par des spécialistes internes et externes. Les points faibles suivants sont mis en évidence:

- certaines installations sportives et certaines parties de bâtiments sportifs sont défectueuses ou non sécurisées;
- l'encadrement médical à l'hôpital présente certaines lacunes et n'est pas suffisamment organisé;
- les véhicules dédiés aux transports publics ne sont pas entretenus correctement.

Des mesures techniques ou organisationnelles doivent contribuer à éliminer ces points faibles. La mise en œuvre de telles mesures est contrôlée et relève d'un processus d'amélioration continu. L'ensemble du processus allant de l'analyse à l'introduction des mesures d'amélioration est répété au plus tard dans les 2 ans.

## Exemples tirés de la pratique

**Les exemples suivants mettent en évidence l'importance de la gestion des risques au sein de l'administration publique.**

Dans la commune A, un incendie se déclare dans un bâtiment communal. Celui-ci est entièrement détruit et deux immeubles voisins sont également endommagés. Les données informatiques de la commune n'étaient pas suffisamment protégées: un serveur de sauvegarde se trouvait également dans le bâtiment et a été détruit. Le déménagement du serveur avait été sans cesse repoussé pour des raisons de coûts. Pendant plusieurs semaines, le travail de la commune est fortement perturbé. Un an après le sinistre, le retour à la normale n'est toujours pas possible. En outre, des données importantes pour le travail des administrations ont été définitivement perdues.

À la suite de fortes pluies, un important glissement de terrain se produit en amont d'une zone d'habitation. Deux maisons sont gravement endommagées et trois autres légèrement. Si les habitants s'en sortent juste avec une grosse frayeur, ils doivent être hébergés pour une période prolongée dans un hôtel de la commune. De surcroît, la question de savoir si la pente concernée pourra de nouveau être constructible se pose. Le sujet est brûlant, car le service des forêts avait attiré plusieurs fois l'attention sur la situation critique de la pente, et les résidents de ce groupe d'habitations avaient demandé à maintes reprises à la commune de réaliser les travaux de consolidation nécessaires.

Un incendie se déclare dans l'usine électrique de la ville à la suite d'un câble défectueux et mal entretenu. Le dommage matériel est important. Mais, ce qui est bien plus grave, la production de l'usine électrique est interrompue pendant six mois. La ville perd ainsi près d'un million de francs de recettes.

Dans une école de la commune B, un conflit oppose la direction de l'école et le corps enseignant pendant plusieurs mois. La commission scolaire n'arrive pas à organiser une médiation, elle aggrave même la situation par un manque de coordination de ses actions. Deux enseignants sont en congé maladie longue durée pour des raisons de santé. Sur les 10 membres restants du corps enseignant, 5 démissionnent quelques temps plus tard. Les cours sont alors assurés par des assistants et des professeurs auxiliaires. Des parents inquiets dénoncent alors l'affaire dans la presse.

La commune C se trouve dans l'agglomération de Zurich. Divers communiqués de presse mentionnent des gangs de jeunes qui contribuent à l'insécurité dans la commune. Les autorités communales sont accusées de passivité et d'impuissance. Pourtant, l'administration communale mise sur le travail des jeunes pour ne pas laisser la situation se dégrader. Or, jusque-là, elle n'avait pas communiqué officiellement en ce sens.

Dans la piscine de la commune D, une installation de chlore défectueuse provoque des dommages matériels. Du chlore s'échappe deux fois de suite à peu de temps d'intervalle, traverse le mur et se retrouve dans les zones fréquentées par le public. A chaque fois, la piscine doit être évacuée et fermée pour trois semaines consécutives. Un journal de grande diffusion s'empare de l'affaire.

La commune E dispose d'un réseau scolaire complet avec une école primaire et secondaire. Or, la baisse du nombre d'enfants met en péril le maintien d'une telle offre sur le long terme. D'autant plus que la principale localité du district voisin couvre l'ensemble du cursus scolaire. La commune E craint le départ à moyen terme de nombreuses familles.

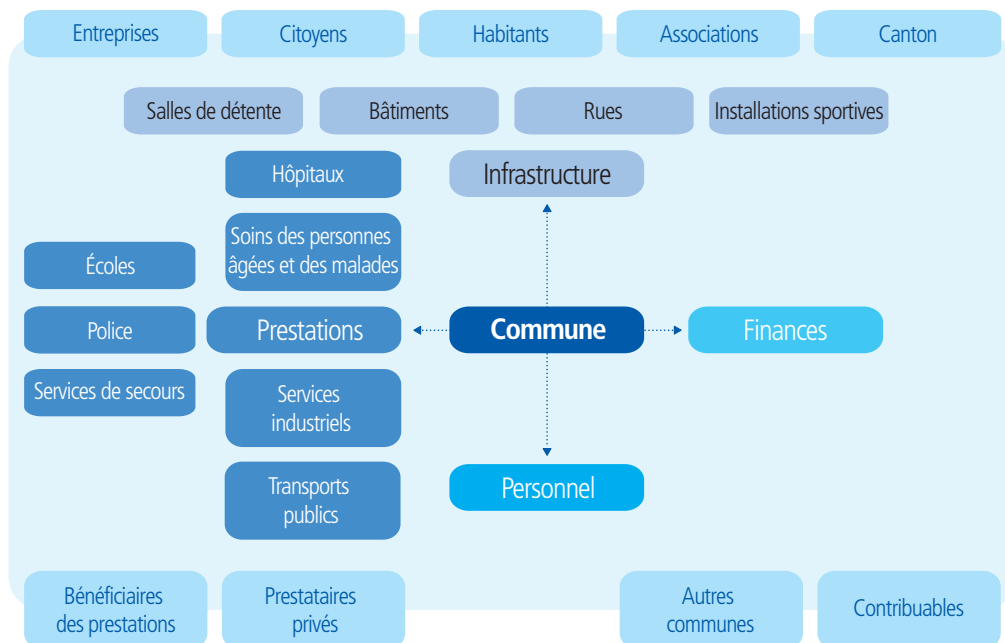
## Soutien de Zurich Risk Engineering

Zurich Risk Engineering dispose du savoir-faire, de l'expérience et des instruments nécessaires pour vous seconder dans le cadre des analyses de risques, des évaluations et des audits ou pour apporter une réponse aux questions techniques. Notre savoir-faire spécialisé porte notamment sur les domaines suivants:

- analyses des risques de responsabilité civile présentant des causes et des conséquences complexes sur le plan juridique;
- encadrement d'analyses de risques et réalisation d'évaluations et d'audits de risques dans les domaines évoqués;
- protection incendie et sécurité des bâtiments;
- interruption de l'exploitation et poursuite de l'exploitation;
- dommages aux machines ainsi que sécurité des machines et des appareils;
- protection et sécurité des bâtiments;
- sécurité énergétique et sécurité de l'approvisionnement.

Souhaitez-vous en savoir plus? Nous nous tenons à votre entière disposition pour vous renseigner et vous conseiller lors d'un entretien.

## Réseau de relations d'une commune



# Check-list pour l'identification des dangers

Domaine du risque	Descriptif détaillé / thèmes possibles	Analyse des risques effectuée	Améliorations nécessaires réalisées	Couverture d'assurance optimisée
<b>Administration et politique</b>				
Fonctionnement des processus administratifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Processus et surveillance des processus</li> <li>• Qualité et continuité du service</li> <li>• Documentation et sécurité informatique</li> <li>• Protection et sécurité des données</li> <li>• Travail avec les médias et information</li> </ul>			
Fonctionnement du législatif	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparation et réalisation des activités du législatif</li> <li>• Travail avec les médias et information</li> <li>• Protection et sécurité des données</li> </ul>			
Service de police et service de secours	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ressources/formation/équipement</li> <li>• Planification/coordination des interventions</li> <li>• Information à la population</li> <li>• Collaboration intercommunale et inter-cantonale</li> <li>• Prévention</li> </ul>			
Service hospitalier et de soins	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nomination du personnel</li> <li>• Financement</li> <li>• Restrictions cantonales</li> <li>• Qualité et sécurité du suivi médical</li> <li>• Formation/sécurité des collaborateurs</li> </ul>			
Écoles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Charge de travail et sécurité du fonctionnement</li> <li>• Financement</li> <li>• Qualité de l'enseignement</li> <li>• Sécurité des collaborateurs</li> </ul>			
Services sociaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ressources</li> <li>• Qualité et efficacité</li> <li>• Coûts et financement</li> <li>• Mécanismes de contrôle</li> </ul>			
Construction	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prescriptions cantonales</li> <li>• Sécurité de l'aménagement du territoire</li> <li>• Équité de l'aménagement du territoire</li> <li>• Surveillance</li> </ul>			
Ressources humaines	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Garantie et promotion du savoir-faire</li> <li>• Sécurité/santé des collaborateurs</li> <li>• Financement</li> <li>• Communication</li> </ul>			
Service des étrangers et des demandeurs d'asile	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nomination du personnel</li> <li>• Sécurité et acceptation par la population</li> <li>• Politique d'intégration</li> <li>• Financement et répartition des charges</li> </ul>			
Activités culturelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promotion de la culture et diversité culturelle</li> <li>• Associations</li> <li>• Financement</li> </ul>			
Collaboration avec d'autres collectivités (communes/canton/Confédération)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communication avec les autorités</li> <li>• Compétences et contrôles</li> <li>• Financement et répartition des charges</li> </ul>			

Domaine du risque	Descriptif détaillé/ thèmes possibles	Analyse des risques effectuée	Améliorations nécessaires réalisées	Couverture d'assurance optimisée
<b>Compétitivité du lieu et finances</b>				
Financement de la commune et politique fiscale	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Budgétisation et contrôle des finances</li> <li>• Recherche de nouvelles sources de financement</li> <li>• Privatisations</li> </ul>			
Développement/compétitivité du lieu	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménagement du territoire et planification économique</li> <li>• Coûts/utilité des incitations</li> <li>• Politique fiscale/concurrence fiscale</li> <li>• Risques liés aux entreprises</li> </ul>			
Évolution démographique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménagement du territoire et planification des zones</li> <li>• Politique familiale/intégration des familles</li> <li>• Coûts/utilité des incitations</li> <li>• Renversement de la pyramide des âges</li> <li>• Mélange culturel</li> </ul>			
<b>Infrastructure</b>				
Rues	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sécurité</li> <li>• Extension/trafic routier</li> <li>• Financement</li> </ul>			
Bâtiments publics Terrains Installations sportives	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Capacité/interruption de l'exploitation</li> <li>• Sécurité de la construction et de l'exploitation</li> <li>• Manifestations sportives (sécurité)</li> <li>• Entretien et rénovation</li> <li>• Financement</li> </ul>			
Hôpitaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prestations de santé</li> <li>• Coûts de la santé</li> <li>• Interruption de l'exploitation</li> <li>• Prestations médicales et qualité</li> <li>• Plans d'urgence (scénarios catastrophe)</li> </ul>			
Surfaces agricoles, forêts et eaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Protection de la nature et de l'environnement</li> <li>• Prévention des catastrophes naturelles</li> <li>• Entretien et protection</li> <li>• Utilisation</li> <li>• Sécurité</li> </ul>			
<b>Installations techniques/ approvisionnement</b>				
Approvisionnement en énergie et en eau	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sécurité et continuité de l'approvisionnement</li> <li>• Coûts de l'énergie et de l'eau</li> <li>• Qualité de l'énergie et de l'eau</li> </ul>			
Traitement des déchets et épuration des eaux usées	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect des directives environnementales</li> <li>• Frais d'élimination des déchets</li> <li>• Infrastructure</li> <li>• Surveillance de l'élimination des déchets</li> </ul>			
Entreprises de transport public et raccordement aux infrastructures routières	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Raccordement aux réseaux de transport</li> <li>• Interruptions d'exploitation</li> <li>• Financement</li> <li>• Sécurité</li> </ul>			

La check-list ci-dessus constitue une suggestion pour un premier examen des risques et n'a aucune prétention d'exhaustivité.

Nous nous ferons un plaisir de vous conseiller personnellement. Adressez-vous à l'agence Zurich la plus proche, appelez-nous gratuitement au 0800 80 80 80 ou prenez directement contact avec votre courtier/broker.  
[www.zurich.ch](http://www.zurich.ch)

*Because change happenz<sup>®</sup>*

**«Zurich» Compagnie d'Assurances**  
Thurgauerstrasse 80, 8050 Zurich  
Téléphone 0800 80 80 80, [www.zurich.ch](http://www.zurich.ch)

Si les informations contenues dans cette fiche d'information divergent des conditions d'assurance applicables, ce sont ces dernières qui font foi.

  
**ZURICH<sup>®</sup>**